

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 février 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1762)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 119

présenté par

Mme Guittet, M. Marsac, M. Amirshahi, M. Assouly, M. Bacquet, M. Philippe Baumel, M. Bui, M. Chauveau, M. Destans, M. Destot, Mme Imbert, M. Loncle, M. Rouquet, M. Said, M. Vauzelle et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE 2**RAPPORT**

Après la treizième ligne du tableau de l'alinéa 255, insérer la ligne suivante :

12 <i>bis</i>	Nombre de projets ayant un objectif nutritionnel	Transversal
---------------	--	-------------

EXPOSÉ SOMMAIRE

La sous-nutrition est l'un des plus grands fléaux sanitaires, en cause dans 45% des décès d'enfants de moins de cinq ans. C'est aussi un fardeau économique pour les pays qu'elle touche. La sous-nutrition ralentit la croissance des pays en entravant le développement et la réussite scolaire des enfants, en affaiblissant la productivité des hommes, en contribuant à la persistance de la pauvreté, en favorisant l'apparition d'un nombre élevé de maladies qui entravent l'efficacité des politiques de santé.

Il y a un consensus croissant dans la communauté internationale pour reconnaître que la bonne nutrition est un pilier majeur du développement des individus et des pays. Elle est pourtant négligée par les politiques de développement françaises.

C'est pourquoi il est indispensable que l'aide française adopte une réponse multisectorielle à ce fléau et se fixe un indicateur de résultats sur le nombre de programmes ayant un objectif nutritionnel.